

Réunion du CME du 28 janvier 2021
Salle Baillac, Puilboreau.

Présents :

Enfants élus : Antoine Ballu, Lou Barbeau-Morgano, Elise Buchaud-Lafargue, Timeo Burgeot Romane Duvezin-Pairé, Telio Veillon (CM2), Manon Acis, Chloé et Roxane Cisowski, Valentin Criard-Navazo, Arthur Dabbadie, Emma Devers Pablo Haury-Guyard, Cyprien Simonneau (CM1)

Absente : Jade Lebarbier

Référent : Sébastien Jolly

Responsable enfance et jeunesse : Jérôme Bourdassol

Elue : Corinne Marsh

Ordre du jour : Thème du carnaval du 13 Mars
Slogans pour la campagne d'affichage « lutte contre les déchets sauvages »

1) CARNAVAL :

Thème : Les enfants élus ont organisé un vote au restaurant scolaire le 19 janvier pour choisir le thème du carnaval. Deux thèmes sont ressortis ex-aequo : les sorciers et sorcières, et les sports. Les élus sont appelés à départager et choisissent 9 voix contre 5 le thème des Sorciers-Sorcières.

Animations : plusieurs enfants ont apporté des devis pour des structures gonflables et animations diverses, faits auprès de deux entreprises, Des bonds et délires et Concept évènements.

Au tableau sont inscrites toutes les propositions de structures ainsi que leurs coûts. Les élus sont appelés à voter pour choisir les structures :

Le grand Fort Boyard (4 à 14 ans) reçoit 11 voix. (Tarif : 340 €)

Dinoparc(2-6 ans) reçoit 13 voix. (tarif : 180 €)

Tunnel océan (2-6 ans) reçoit 14 voix. (tarif : 160 €)

Stand pop corn (qui nécessite un bénévole) reçoit 13voix. (tarif : 96 €)

Stand barbe à papa (idem) reçoit 13 voix. (tarif : 108 €)

Avec ces animations, le budget s'élève à : 884 €.

Les enfants posent la question des confettis et d'un stand maquillage : il est proposé de se rapprocher de l'ARPE pour leur demander leur participation.

2) SLOGANS : peu d'élus ont eu le temps ou ont pensé à chercher un slogan. Il leur est proposé de continuer à y réfléchir.

Séance levée à 13H00.

Date des prochaines séances :

- Mardi 2 mars : Réunion du Conseil de 17h30 à 18h30 en mairie
- Jeudi 11 mars – 18h30 – 19h – Salle Baillac - Présentation du Conseil Municipal des enfants au Conseil Municipal de Puilboreau